

Procès-verbal du Conseil de direction de l'Université élargi aux Présidents des CSF tenu le 30/11/2021

En l'an deux-mille vingt-et-un et en date du trente novembre, à quatorze heures, s'est tenu, au niveau de la salle de réunion de l'Auditorium Mohamed Benchehida, le Conseil de Direction de l'Université sous la Présidence de Monsieur le Recteur de l'Université, le Professeur Yagoubi Belabbas



Étaient présents à la réunion :

- Mr. M. Selmi** : Le Secrétaire Général de l'Université.
- Pr. H. Benouednine** : Vice-recteur chargée des Relations extérieures, la Coopération, l'Animation et la Communication, et les Manifestations scientifiques.
- Pr. N. Bendorouch** : Vice-recteur chargée de la Formation supérieure de troisième cycle, l'Habilitation universitaire et la Recherche scientifique, et la Formation supérieure en post-graduation.
- Dr. S.M. Ghomari** : Vice-recteur chargé de la Prospection, de la Planification et de l'Orientation.
- Dr. H. Yahla** : Vice-recteur chargé de la Formation supérieure du premier et deuxième cycle, la Formation continue et les Diplômes, et la Formation supérieure en graduation.
- Pr. D.L. Soualili** : Doyenne de la Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie.
- Pr. T. Abbassa** : Doyen de la Faculté de Droit et de Sciences politiques.
- Pr. H. Bellatrach** : Doyen de la Faculté des Langues étrangères.
- Pr. D. Benichou** : Doyen de la Faculté des Lettres arabes et des Arts.
- Pr. A. Chaa** : Doyen de la Faculté des Sciences économiques, Commerciales et des Sciences de gestion.
- Pr. M. Djennad** : Doyen de la Faculté des Sciences et de la Technologie.
- Pr. A. Guidoum** : Doyen de la Faculté des Sciences sociales.
- Pr. N. Hassini** : Doyen de la Faculté des Sciences exactes et Informatique.
- Dr. M. Mime** : Directeur de l'Institut d'Éducation Physique et Sportive.
- Pr. M. Ryad** : Doyen de la Faculté de médecine.
- Dr. M. Mime** : Directeur de l'Institut d'éducation physique et sportive.
- Mr. D. Abdelhadi** : Conservateur de la Bibliothèque Centrale.
- Dr. M. A. Benamar** : Chargé de Mission du Recteur.
- Pr. M. Roubai Chorfi** : Président du Conseil scientifique de la Faculté des Langues étrangères.
- Pr. A. Tadjine** : Président du Conseil scientifique de la Faculté des Sciences sociales.

- Pr. M. Ghezzer** : Président du Conseil scientifique de la Faculté des Sciences et Technologie.
- Pr. A. Bengoua** : Président du Conseil scientifique de l'institut d'éducation physique et sportive.
- Pr. Bachir Bouiedjra** : Président du Conseil scientifique de la Faculté des Sciences de la nature et de la vie.
- Pr. D. Bouagada** : Président du Conseil scientifique de la Faculté des Sciences exactes et Informatique.
- Pr. K. Mansour** : Présidente du Conseil scientifique de la Faculté des Lettres et des Arts.
- Pr. N. Achoui** : Président du Conseil scientifique de la Faculté des Sciences commerciales, sciences économiques et sciences de gestion.

Ordre du jour :

- 1- *Etude des offres de formations doctorales au titre de l'année 2021/2022.*
- 2- *Bilan du premier trimestre de l'année universitaire 2021/2022.*
- 3- *Etat d'exécution du budget 2021.*
- 4- *Question diverses.*



Monsieur le recteur a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue à toute l'assemblée dans laquelle, compte-tenu de la spécificité de l'ordre du jour, ont siégé, outre les membres du Conseil de direction de l'Université, les Présidents des Conseils scientifiques des Facultés/Institut et ce, afin de discuter les nouvelles offres de formations doctorales proposées au titre de l'année 2021/ 2022.

Après avoir adressé ses vœux de bienvenue et relater l'ordre du jour, Monsieur le recteur a suggéré, afin de libérer les Présidents des Conseils scientifiques, de discuter en premier lieu la situation des offres de formations doctorales proposées au titre de l'année 2021/2022, et a tenu, particulièrement, à souligner que le Conseil de direction de l'Université n'émettra qu'un avis procédural et que l'avis décisif reviendra au Conseil scientifique de l'Université.

I. Présentation et discussion des offres de formations doctorales au titre de l'année 2021/2022

Monsieur le VRPG a présenté une synthèse dans laquelle il a regroupé les différentes offres de formations doctorales proposées dans chaque Faculté au titre de l'année 2021 2022. Il a tenu à rappeler qu'il avait déjà expliqué, lors de la réunion du 14 novembre de l'année en cours, la nouvelle configuration de la formation doctorale. Les offres de formations doctorales ont ainsi été présentées dans l'ordre suivant :



1. **La Faculté des Sciences exactes et Informatique** a proposé des offres dans 3 filières à savoir en :
- Informatique : l'offre est adossée au Projet d'Etablissement et le nombre de postes demandés est de 6. Le Conseil a émis un avis favorable. Toutefois, le Chef d'Etablissement a tenu à rappeler que l'offre de formation adossée au projet d'établissement doit avoir de l'opportunité. Elle doit s'ouvrir sur le monde socio-économique, soulignant que même l'établissement est considéré comme tel.
 - Mathématique : cinq postes demandés. Le Conseil a émis un avis favorable.
 - Physique : six postes demandés. Le Conseil a émis un avis favorable.

Le Chef d'Etablissement a rappelé que les nouvelles offres doctorales ne doivent pas se limiter au taux des retardataires dans la filière.

Le Chef d'établissement a également tenu à rappeler le critère d'assoir le caractère national des offres de formation.

2- **La Faculté de Littérature arabe et des Arts** propose trois offres de formations à savoir :

- Etudes critiques : trois postes demandés. Le Conseil a émis un avis favorable.
- Etudes linguistiques : six postes demandés. Le Conseil a émis un avis favorable.
- Etudes littéraires : six postes demandés. Le Conseil a émis un avis favorable.
- Arts visuels : l'offre est adossée au projet d'établissement et le nombre de postes demandés est de trois. Le Conseil a émis un avis favorable.

En revanche, le Recteur a, particulièrement, tenu à rappeler que toutes les offres adossées au Projet d'établissement doivent intéresser l'Université et qu'une obligation de résultats doit être signée au préalable.

3- **La Faculté des Sciences sociales** a proposé deux offres de formations à savoir :

- Orthophonie : six postes demandés. Le Conseil a émis un avis favorable. Le Chef de projet doit, par ailleurs, compléter son dossier pour qu'il soit conforme.
- TRSH : l'offre est adossée au projet d'établissement et le nombre de postes demandés est de trois. Le Conseil a émis un avis favorable.

4- **La Faculté de Droit et des Sciences politiques** a proposé deux offres de formations à savoir :

- Droit : 12 postes demandées. Le Conseil a émis un avis favorable.
- Sciences politiques : six postes demandés. Le Conseil a émis un avis favorable.

5- **La Faculté des Sciences et Technologie** a proposé quatre offres de formations à savoir :

- Génie civil : trois postes demandés. Le Conseil a émis un avis favorable.
- Génie des procédés : quinze postes demandés. Le Conseil a émis un avis favorable.
- Electronique : neuf postes demandés. Le Conseil a émis un avis favorable.
- Travaux publics : trois postes demandés. Ce projet est adossé au Projet d'établissement. Le Conseil a émis un avis favorable.



- Open-elab : ce projet est adossé au Projet d'établissement et le nombre de postes est de trois. Le Conseil a émis un avis favorable.

Le Chef d'établissement a, de nouveau, rappelé que toutes les offres adossées au Projet d'Etablissement doivent s'appuyer sur une convention avec un partenaire socio-économique, faute de quoi l'offre se verra rejetée.

6- La Faculté des Sciences de la nature et de la vie propose deux offres de formation :

- Sciences alimentaires : postes demandé 15. Le Conseil a émis un avis favorable
- Hydrobiologie marine et continentale : postes demandés 3. Le Conseil a émis un avis favorable.

7- L'institut d'éducation sportive propose trois projets de formation doctorale à savoir :

- Activité physique et sportive : douze postes demandés. Le Conseil a émis un avis favorable.
- Entraînement sportif : douze postes demandés. Le Conseil a émis un avis favorable.
- Activité sportive adaptée : six postes demandés. Le Conseil a émis un avis favorable.

8- La Faculté des Langues étrangères a proposé deux offres dans la même filière. Le premier projet, proposé par Madame Dellalou, a reçu un avis défavorable de la part du CSF et le deuxième projet a reçu un avis favorable par le CSF.

Le Chef d'Etablissement a demandé des explications au Président du Conseil scientifique qui a répondu comme suit :

- Le Conseil scientifique a reçu deux propositions dans la même filière. La première offre, qui était déjà agréée l'an dernier, n'a pas pu être reconduite cette année suite à l'envoi n°940 de la Direction générale des Enseignements et de la Formation en date du 08 novembre 2021 portant note de cadrage relative à l'organisation de la Formation doctorale au titre de l'année 2021/2022.
- Le projet de Madame Dellalou a été déposé au CSF en tant que nouvelle offre. Entre temps, une seconde offre a été déposée et le CSF s'est retrouvé avec deux offres dans la même filière. Le Conseil scientifique pensait qu'il fallait choisir une seule offre et ne savait pas qu'une fusion était possible.

Monsieur le recteur, après avis du Conseil, a émis les recommandations suivantes :

- Les deux projets doivent être combinés et les deux porteurs de projets doivent se mettre d'accord sur la composition du CFD et sur son président.
- Si les deux porteurs de projets n'arrivent pas à désigner un responsable du CFD, il appartient au Recteur de le désigner.

Le Chef d'établissement rappelle la nécessité de convoquer uniquement les deux promoteurs des offres afin de se mettre d'accord pour l'offre et la composante du CFD, soulignant qu'il est primordial de préserver la coopération interuniversitaire, dans la mesure où il s'agit d'un critère qui entre dans la politique de l'ERS et de l'établissement et qui donne une crédibilité à l'offre de formation.



Concernant l'offre de formation d'anglais qui a reçu un avis défavorable, le Recteur a demandé au Président du Conseil scientifique de la Faculté de lui communiquer le motif du refus.

Le Président du CSF a déclaré que le Conseil scientifique a relevé des carences par rapport à l'offre.

Après avis du Conseil, le Recteur a émis les recommandations suivantes :

- 1- Le Conseil Scientifique doit établir les réserves concernant l'offre de formation proposée et inviter la porteuse de projet à consolider et enrichir le projet.
- 2- La responsable du projet est tenue par signer un engagement pour faire soutenir les doctorants retardataires avant le mois de juin.
- 3- Le nouveau projet peut inclure la spécialité des Sciences de textes littéraires.

Avant de clore la discussion, le Chef d'établissement a souligné l'absence d'offres de formations au niveau de la Faculté des Sciences commerciales, des Sciences économiques et des Sciences de gestion, une décision jugée incompréhensible d'autant plus, a-t-il rappelé, que la Faculté bénéficie d'un effectif étudiant important et d'un encadrement satisfaisant.

Le Doyen de la Faculté a avancé qu'aucune offre n'a été proposée pour les raisons suivantes :

- 1- Le taux de doctorants retardataires à la Faculté est important.
- 2- L'employabilité des docteurs devient problématique.

Monsieur le recteur a pris en considération les raisons ci-dessus et invite, toutefois, le Doyen à lancer, dans les plus brefs délais, un appel d'offre de formation et d'en proposer au minimum une.

II. Bilan des activités des Vice-rectorats et du Secrétariat général

Avant d'entamer la présentation des bilans, le Chef d'établissement a saisi l'opportunité de rappeler que, lors de chaque Conseil de direction, le Secrétariat général ainsi que tous les vice-rectorats sont tenus de présenter un bilan mensuel. Le bilan doit être établi sur la base des activités et des réalisations accomplies dans le cadre du plan d'action.

II.1. Bilan du VRPG des mois de septembre, octobre et novembre

1- Service de la post-graduation

A. Traitement des dossiers de soutenance de thèse

Monsieur le Vice-recteur chargé de la post-graduation a présenté un tableau synthèse dans lequel il expose, par faculté, le nombre de dossiers étudiés en vue de la soutenance des thèses de doctorat en sciences (12 dossiers) et LMD (15 dossiers) soit un total de 27 dossiers étudiés. Le Vice-recteur mentionne que 13 dossiers sur 27 sont de sexe féminin, soit un taux de 48%.



B. Etude et vérification des dossiers de soutenance de toutes les Facultés

Avant de passer à la présentation de l'état des vérifications des dossiers, le Vice-recteur rappelle que le délai entre le dépôt de la demande de soutenance et sa tenue est de trois mois, ce que Monsieur le recteur qualifie d'irréalisable et d'irréaliste et énonce les instructions suivantes :

- Le délai est de six mois à compter de la date de la validation du jury par le CSF.
 - Les doctorants ainsi que les jurés désignés doivent être notifiés des décisions du CSF.
- 1- **Dossiers de désignation de jury** : 54 dossiers toutes Facultés confondues. (Voir annexe 2 pour plus de détails)
 - 2- **Dossiers d'autorisation de soutenance** : 31 dossiers toutes Facultés confondues. (Voir annexe 2 pour plus de détails)
 - 3- **Attestations de réussite provisoire** : 43 attestations toutes Facultés confondues. (Voir annexe 2 pour plus de détails)
 - 4- Total de tous les dossiers : 128.

2. Authentification des diplômes

- Six demandes ont été authentifiées par le VRPG à savoir 04 de la FSNV, 01 seul de la FSEI et 01 diplôme de la FSCEG. (Voir annexe 2)

3. Suivi des dossiers des CSD, CSF

Le Vice-recteur souligne l'existence de deux dossiers en souffrance au MESRS à savoir ceux :

- ✓ CSD, CSF (Faculté de Médecine)
- ✓ CSF (Faculté des Sciences Exactes et de l'Informatique)
- Les causes : certains responsables non désignés ni par arrêté ministériel ni par décision rectoriale.
- Solution proposée au Recteur : Demande de dérogation au SG.

A cette demande, Monsieur le recteur appelle au respect des étapes et rappelle que les Facultés doivent d'abord formuler leurs propositions, pour pouvoir passer à l'étape de la dérogation. Il a précisé que, une fois les dossiers déposés au MERS, les demandes de dérogations pourront être formulées.

4. Réunions de coordination VRPG-VDPG-DAPG

- Réunion du 12 septembre 2021 dont l'ordre du jour était les Réinscriptions 2021-2022, le planning CSD, CSF, CSI et les dossiers HU.
- Réunion du 7 octobre 2021 dont l'ordre du jour était les réinscriptions Doctorales, le fonctionnement des laboratoires, les Organes scientifiques (Rappel de la note 1500), la plateforme des inscriptions e-thèse et le classement de l'Université THE.
- Réunion du 28 novembre 2021 dont l'ordre du jour était la finalisation de la Formation Doctorale 2021-2022 (documents connexes).

5- Implémentation de procédures diverses

Le VRPG a mis en place une série de procédures qui se présentent comme suit :



- Mis en place d'une attestation de conformité de publication à présenter pour tout dossier de doctorat signée par les responsables administratifs et scientifiques, dont le Doyen et ce, à compter du 15/11/2021.
- A partir du 22/11/2021, toute soutenance de thèse doit faire l'objet de publicité et ce, 08 jours avant sa tenue.
- Tous les PV de CSF doivent être transmis directement au Recteur conformément à l'Arrêté 53 du 05/05/2004.
- Mise à jour du fichier Excel des inscriptions avec les infos: noms et prénoms, date d'inscription, année d'inscription, intitulé de la thèse, nom de l'encadrant et du co-encadrant, le cas échéant.
- Mise à jour de la plateforme des inscriptions en ajoutant l'onglet de soutenances, de nombre de publications A, B, C (Jusqu'à présent 04 soutenances ont été insérées sur la plateforme)
- Actualisation du fichier des directeurs de thèse.
- Organisation des élections (Conseil constitutionnel) en collaboration avec la FDSP
- Participation au Webinar sur THE.
- Mise en place de la plateforme de demande de diplôme national avec l'assistance de l'Université d'Oran.

6- Organisation et finalisation des offres de formation doctorale 2021/2022

- Une conférence a été présentée par PowerPoint pour expliquer la note 940 relative à l'organisation des offres de formation doctorale au titre de l'année 2021/2022. La présentation a été envoyée à tous les doyens le 15/11/2021.

- Le VRPG a participé à la réunion organisée par le MERS-CRUO, le Résumé a été envoyé à tous les doyens, le 16/11/2021.
- Le VRPG s'est réuni avec les doyens le 28/ 11/ 2021 pour finaliser les offres de formations doctorales.



7- Traitement des dossiers d'HU sur Progress

- Le VRPG a procédé au contrôle de 39 dossiers en vérifiant les attestations, le doctorat, les enseignements, le tutorat, la participation aux séminaires, le CP, les activités pédagogiques, etc. A cet effet, 36 dossiers ont été retenus et trois rejetés.

8- Traitement des dossiers CUN sur Progress

- Le VRPG a procédé au contrôle de 20 dossiers en vérifiant les attestations, le doctorat, les enseignements, le tutorat, la participation aux séminaires, le CP, les activités pédagogiques, etc. 17 dossiers ont été retenus et 3 rejetés.

9- Soutenances d'habilitation universitaire

- 33 soutenances ont eu lieu, 18 attestations ont été délivrées et 14 sont toujours en cours au niveau des Facultés.

10- Service de recherche

- Les dossiers du budget de fonctionnement de 43 laboratoires ont été transférés.
- Une copie de la situation du budget d'équipement pour info et suivi a été transférée.
- Un tableau comportant les nominations des directeurs de laboratoire a été présenté. (Voir annexe 2)
- Un tableau comportant les décisions des directeurs de laboratoires. (Voir l'annexe 2)
- Un tableau comportant les contrats de formation doctorale. (Voir l'annexe 2)
- Montant Consommé du 01/01/2021 au 30/09/2021=2 190 536 ,01 DA - Solde au 30/09/2021=92 982 923,76 DA - Taux de consommation = 2,30 %
- Un tableau des bilans des Projets PRFU agréés en 2018, 2019,2020 et 2021 a été présenté par le VRPG. (Voir annexe 2)

11.Consultations lancées dans le cadre du budget d'équipement

10 consultations ont été lancées du 03 octobre au 10 novembre (10 laboratoires). Dossier finalisé et transmis au rectorat d'un montant de 7 255 463.32 DA (LSTPA).

II. 2. Bilan Trimestriel (Septembre-Octobre-Novembre) 2021 du Vice-rectorat des Relations extérieures

1. Echanges Interuniversitaires, Coopération et Partenariat

1.1. Au niveau national

- Signature d'une convention de jumelage dans le domaine de l'entrepreneuriat (Centre YABDA) (UMAB, Université Constantine 3, UBATNA 1 et Blida 2)
- Signature d'une convention avec la Direction de la recherche et développement de SONATRACH et l'UMAB
- Renouvellement de la Convention entre l'UMAB et la cour de Justice de la ville de Mostaganem
- Signature d'une convention avec le Tribunal administratif de Mostaganem
- Signature d'une Convention UMAB –CRAPC
- 5 conventions en étude dont 2 interuniversitaires et 3 avec le secteur socioéconomique.

1.2. Au niveau international

1.2.1. Suivi des projets de coopération multilatérale

➤ Fin de projets

- Clôture du projet YABDA
- Coordination nationale
- Organisation du concours National de la meilleure startup Algérienne
- Co-Organisation du concours Magrébin- Lauréat –Startup Algérienne
- Rédaction du Bilan Financier National
- Rédaction du Rapport Final National
- Clôture du projet E-lives
- Acquisition du matériel du projet E-lives- Novembre 2021
- Coordination nationale
- Rédaction du Bilan Financier National
- Rédaction du Rapport Final National





➤ **Exécution des projets en cours**

- Réalisation et suivi des actions du Projet MEHMED
- Revoir la liste du matériel, actualisation de la procédure d'achat
- Suivi des Inscriptions des étudiants en Master Prof et des cours
- Coordination de la mobilité de 4 étudiants du Master Prof
- Réalisation et suivi des actions du Projet CUPAGIS
- Agrément du Nouveau Master en Agronomie de précision
- Suivi du processus d'inscription
- Acquisition du matériel et réception des équipements : 500000 Euros
- Transfert des équipements au SNV pour l'équipement de trois nouvelles structures : VCR, PASSENSO, PAGIS
- Suivi du projet InProuve
- Coordination local du projet InProuve
- Suivi de la procédure d'achat des équipements
- Réception du complément du Matériel des Travaux pratiques pour la SNV – Licence de transformation de céréales (15000 Euros)
- Réception du Matériel des travaux pratiques pour la FST – Licence Maintenance Industrielle (15000 Euros)
- Réception d'une partie du Matériel des travaux pratiques au FST – Master Economie d'énergie dans le Bâtiment (15000 euros)
- Lancement à nouveau de la procédure d'achat pour le complément du Master Economie d'énergie dans le Bâtiment
- **Suivi du projet STREAM**
- Coordination nationale et gestion Nationale
- Organisation des réunions en ligne
- Discussion des équipements et des procédures d'achat

1.2.2. **Suivi des projets de coopération bilatérale**

➤ **Exécution des projets en cours**

- **Projet AUF**
- **Projet SAFIR – Incubateur en Sciences Humaines et sociales (INSAN)**
- Coordination locale

- Sessions de formation au profit des enseignants
- Lancement de la procédure d'achat des équipements
- Suivi financier du projet
- **Sensibilisation et prévision d'aménagement de l'incubateur INSAN et ST**
- **Projet Egalité FEMME – HOMME**
- **Suivi du projet – Projet sans financement**



➤ **Mobilité ICM**

- soumission et candidature pour les projets ICM – Novembre 2021
- Lancement des appels des projets agréés sur site web
- Coordination locale et organisation des réunions de sélection des candidats
- Accompagnement administratif des bénéficiaires de bourses Erasmus +
- Organisation de la Mobilité à partir du 2ème semestre

➤ **Programme National de Mobilité**

- Gestion administrative et accompagnement des doctorants ayant bénéficié d'une formation résidentielle dans le cadre du programme PNE et PROFAS (retour de formation, rapport de la formation, et les dates de soutenance)

1.2.3. Préparation des nouveaux appels 2022 – ICM et CBHE

- Etude du nouveau guide Erasmus+
- Programme de soumission des projets ICM et réseautage international
- Conception du nouveau projet Egalité Femme –Homme
- Finalisation de la conception du nouveau projet CLEAN

2. Communication

- Site web et réseaux sociaux (**Voir annexe 3**)
- Design et Infographie (**Voir annexe 3**)
- Emissions TV, Radio et Presse écrite (**Voir annexe 3**)

2.1. Manifestations Scientifiques

- Organisation du concours National YABDA
- Gestion Administrative des conférences Internationales
- Report et suivi des conférences internationales

2.2. Animation de la vie à l'université

- Accompagnement des clubs scientifiques
- Organisation de journées de sensibilisation

2.3. Réorganisation de la cellule de communication

- Service d'Audiovisuel
- Chargés de communication

2.4. Classement THE Impact

- Mise à jour de l'inscription d'UMAB dans la base de données THE

3. Relation avec le secteur socio-économique

3.1. CLUB de recherche d'emploi et CDC

- Organisation d'une Nouvelle session de formation, 22 étudiants ont pris part avec la participation de 6 Directeur de la Wilaya et 15 entreprises – Novembre 2021
- Organisation d'une nouvelle Session de formation CDD qui a commencé le 29 novembre 2021 pour 15 jours

3.2. Relation Université Entreprises

- Projet Djoussour avec la participation des Facultés FSEI et FST
- Organisation d'un séminaire national sur l'occupation du littorale en collaboration avec la DUC et la Wilaya de Mostaganem
- Session de formation de Huawei
- Création de 4 académies Huawei
- Participation des étudiants au salon de l'emploi Huawei
- Organisation du Road Show pour la compétition Huawei
- Etude de conventions avec les entreprises

4. Contraintes



- Service d'Audiovisuel
- Démission et recherche de nouveaux Chargés de missions
- Retard dans la rédaction des rapports finaux de coordination de certains projets Européens à cause des interactions des différents planning de réunions
- Formation et implication des enseignants, ATS pour le montage des projets internationaux

5. Perspectives

- Mise en place des deux incubateurs (SSH et ST)
- Renforcer la coopération recherche /développement avec le secteur socioéconomique
- Réorganisation du service de communication et d'audiovisuel
- Améliorer la visibilité nationale et Internationale d'UMAB



II.3. Bilan des activités(Septembre, octobre, Novembre) 2021 du Vice-rectorat de la planification

1. Travaux de la commission sectorielle des marchés :

- Etude et Traitement du recours formulé par la Sarl SINAL relatif à l'équipement du plateau technique.
- Soumission du marché de la Sarl SINAL (04 lots)

2. Travaux de la commission des marchés publics

- Etude et traitement du marché de gardiennage de l'université
- Etude et traitement des marchés relatifs à l'équipement du plateau technique.
- Etude et traitement Avenant du marché Entretien et réfection du bloc pédagogique (bloc biologie) du site III (Ex ITA)

3. Travaux de la commission d'ouverture et d'évaluation des plis

- Acquisition des équipements de paillasses, bureautique et informatique et équipement téléphonie internet, visioconférence pour le plateau technique des analyses physico-chimiques au profit de l'Université de Mostaganem (ouverture)
- Acquisition d'une serre agricole solaire intelligente sur le site de l'exploitation agricole (ferme mazagan) (ouverture) (**Manque notation sous-commission**)

- Acquisition des équipements scientifiques destinés au renforcement des manipulations des travaux pratiques des filières scientifiques et technologiques à l'Université de Mostaganem (ouverture)
 - Travaux d'aménagement de la galerie d'arts (ouverture – évaluation)
 - Equipements pour la maison d'hôte (ouverture – évaluation)
 - Hébergement et restauration (ouverture – évaluation)
4. Acquisition des équipements scientifiques destinés au renforcement des manipulations des travaux pratiques des filières scientifiques et technologiques à l'Université de Mostaganem (ouverture)
(Voir annexe 4)

II.4. Les activités du vice-rectorat de la pédagogie

Monsieur le Vice-recteur chargé de la pédagogie a procédé à la présentation de son bilan qui se résume à travers les points suivants :



1. Rentrée universitaire :

- Vue les circonstances virales, les inscriptions et l'accueil des nouveaux bacheliers ont été décentralisés au niveau des facultés.
- L'opération c'est déroulée dans des bonnes conditions.
- Le protocole sanitaire a été bien respecté dans toutes les facultés.
- L'Université de Mostaganem a opté le système de deux vagues pour les enseignements.
- Un plan d'action a été établi validé.
- Monsieur le vice-recteur a présenté sous forme de tableau récapitulatif le protocole pédagogique de l'année universitaire 2021/2022. (Voir l'annexe 5)
- Les enseignements en présentiel ont débuté le 10/10/2021, selon le protocole et les scénarios émis par la tutelle. (Voir l'annexe 5)
- Monsieur le vice-recteur a aussi présenté le plan d'action pédagogique et scientifique adopté pour l'année 2021/ 2022. (Voir l'annexe 5)

2. Inscription définitives des nouveaux bacheliers

- Le VRPS a présenté un tableau illustrant le nombre de bacheliers inscrits dans chaque filière qui forment un total de 5630 nouveaux inscrits. (Voir annexe 5)
- Le deuxième tableau présenté par le VRPS concerne le nombre d'étudiants inscrit par système (Classique/ LMD), filière et niveau. (Voir annexe 5)

- Présentation d'un état comparatif des inscrits de l'année 2019/2020 jusqu'à 2021/2022. (Voir annexe 5)

3. Traitement des transferts internes et externes

Pour les nouveaux bacheliers, 296 demandes de transferts internes ont été satisfaites. Pour les transferts externes, sur 275 demandes, seulement 155 demandes ont été acceptées. Par rapport aux autres L1, L2, L3, sur cent demandes, seulement cinq demandes ont été refusées, pour les transferts internes. Pour les transferts externes, sur 270 demandes, 16 ont été rejetées.

4. Quotas des 20% en Master 1

Le nombre d'étudiants reçus en master 20% s'élève à 704 toutes filières confondues.

5. Traitement des dossiers de réorientation et de réintégration

Suite à plusieurs réunions tenues au VRP avec les vice-doyens chargés de la pédagogie, et après études des dossiers cas par cas, voici ce qui a été convenu :

- Réintégration : 260 étudiants
- Réorientation : 124 étudiants
- Bac antérieur 2020 : 16 étudiants
- Retardataires bac 2021 : 46 étudiants

6. Numérisation des dossiers des étudiants

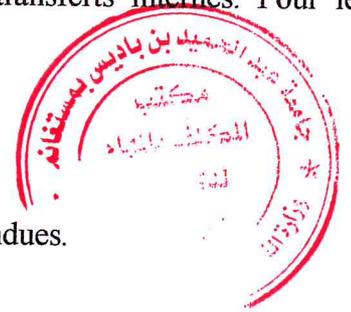
Le total des dossiers numérisés s'élève à 28387. (Voir Annexe 5)

7. Authentification au niveau du VRP des relevés de notes et du diplôme national.

- 631 dossiers traités par le VRPS à partir du mois de septembre 2021. (Voir le tableau en annexe 5)

8. Signature des diplômes

- 3894 licences ont été signées jusqu'au 30 novembre 2021.
- 3380 diplômes de master ont été signés jusqu'au 30 novembre 2021.



III. Bilan de la situation financière des Engagements/Payements arrêtée au 30/11/2021 présenté par le Secrétaire général de l'Université

La situation financière des paiements et engagements a été présentée par Monsieur le secrétaire général comme suit :

1. Dépenses du personnel (section 1) : engagement 88,70 %/ Paiement 17,08% (Voir annexe 6)
2. Dépenses de gestion (section 2) : engagement 34,57%/ Paiement 15,79% (Voir annexe 6)
3. Pourcentage des paiements : 75,48%
4. Pourcentage des engagements : 87,11

Au sujet de l'exécution du budget au titre de l'exercice 2021, le Chef d'établissement a constaté un retard important quant à la consommation du budget de fonctionnement.

Le Chef d'établissement rappelle également qu'à partir de 2022 il faut passer au visa à posteriori pour la section 2 conformément à la réglementation en vigueur.

Il faut préparer au 31 janvier 2022 les comptes administratifs et les comptes de gestion et veiller à une consommation régulière à partir du mois de mai.

IV. Questions diverses

- Le Recteur de l'Université invite les responsables des Facultés à lancer en urgence la constitution du Conseil de Faculté.
- Etablir un rapport/bilan des activités annuelles de la Faculté, institut et toutes les structures de l'Université au 31 janvier 2022, à présenter devant le Conseil de direction, puis au Conseil de la faculté une fois constitué.
- La mise en conformité des nominations à tous les postes de responsabilité.
- Les Vice-doyens, les Chefs de département, les Chefs de département adjoints et le responsable de domaine sont nommés par arrêté ministériel.
- Les Chefs de filières et les responsables de spécialité sont nommés par décision rectorale.
- Il faut se mettre d'accord sur une politique de recrutement et de mutation en considérant les besoins de l'établissement en formation et définir des priorités.
- Monsieur le recteur invite tous doyens à coopérer avec le responsable de l'assurance qualité de l'Université, les 4 et 5 décembre 2021, car lors du CSU du 8 décembre des ateliers concernant la

qualité seront lancés et qui seront consacrés à la gouvernance, à la lisibilité et la visibilité des activités de l'Université, à la numérisation, à l'éthique et la moralisation de la vie à l'Université, l'ouverture de l'Université sur l'environnement socio-économique.

- Des actions opérationnelles seront proposées au terme des ces chantiers.

Après épuisement de tous les points inscrits à l'ordre du jour, Monsieur le recteur de l'Université a tenu à exprimer ses vifs remerciements à toute l'assistance et a levé la séance à dix-sept heures et cinquante minutes le même jour.

P/ le Recteur de l'Université

د. بن عمر محمد عبد اللطيف
مكتب الكلف بالهام
لدى مدير الجامعة
مكتب الكلف بالهام لدى مدير الجامعة



مكتب الكلف بالهام
الجامعة
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي